
« EFG EUROFINNANCIERE D'INVESTISSEMENTS »

Société Anonyme Monégasque
au capital de 16 000 000 euros
Siège social : 15, avenue d'Ostende - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2004

(en milliers d'euros)

ACTIF	2004	2003
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	6 254	5 482
Créances sur les établissements de crédit.....	278 326	254 777
- A vue	4 165	6 143
- A terme.....	274 161	248 634
Créances sur la clientèle	66 389	46 347
- Autres concours à la clientèle.....	34 111	22 891
- Comptes ordinaires débiteurs	32 278	23 456
Obligations et autres titres à revenu variable	8 699	520
Parts dans les entreprises liées	-	98
Immobilisations incorporelles	59	61
Immobilisations corporelles	209	164
Autres actifs	796	556
Comptes de régularisation	1 010	1 607
Total de l'actif.....	361 742	309 612
PASSIF	2004	2003
Dettes envers les établissements de crédit	2 056	1 065
- A vue	2 056	1 065
Comptes créditeurs de la clientèle.....	316 036	264 991
- A vue	17 385	14 902
- A terme.....	298 651	250 089
Autres passifs.....	947	867
Comptes de régularisation	3 408	3 925
Provisions pour risques et charges	8	8
Capital souscrit	16 000	16 000
Dettes subordonnées	20 001	20 002
Réserves	341	315
Report à nouveau	2 413	1 921
Résultat de l'exercice	532	518
Total du passif	361 742	309 612

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2004

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Engagements donnés	75 169	97 652
Engagements de financement	13 142	28 811
Engagements de garantie donnés	12 797	14 303
Autres engagements donnés	49 230	54 538
Engagements reçus	50 000	50 000
Engagements de garantie reçus	50 000	50 000
Opérations de change à terme		
devises à recevoir	102 891	68 605
devises à livrer	103 205	64 290
Engagements sur instruments financiers à terme	20 000	20 000
Opérations sur instruments de taux d'intérêt	20 000	20 000

COMPTE DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2004

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Produits et charges d'exploitation bancaire		
Intérêts et produits assimilés	7 427	8 110
Intérêts et charges assimilées	5 378	6 399
Commissions (produits).....	6 317	7 370
Commissions (charges).....	407	611
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	845	900
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés	539	118
Autres produits d'exploitation	152	4
Autres charges d'exploitation	10	10
PRODUIT NET BANCAIRE	9 485	9 482
Charges générales d'exploitation	8 989	8 988
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	116	136
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	380	358
Coût du risque	-83	205
RESULTAT D'EXPLOITATION	297	563
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	297	563
Résultat exceptionnel.....	506	220
Impôts sur les bénéfices	271	265
RESULTAT NET	532	518

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES
& METHODES APPLIQUEES

1.1: Introduction

Les états financiers sont préparés en accord avec la réglementation applicable aux comptes des établissements de crédit de la Principauté de Monaco, conformément aux dispositions des conventions Franco-Monégasques et du Règlement 2000-03 du 4 juillet 2000 du Comité de la Réglementation Bancaire Française.

1.2: Principes et méthodes comptables

a) Conversion des actifs et passifs libellés en devises

Les actifs et passifs en devises sont convertis aux taux de change en vigueur de fin d'exercice.

Les pertes ou gains résultant de ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisés dans le Compte de résultats.

b) Résultats d'opérations sur devises

Les actifs et passifs ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont exprimés en Euros au cours de change ou parités fixes officiels en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations de change à terme sont comptabilisées au cours de change à terme à la date de clôture et le résultat financier est enregistré dans la rubrique « gains sur opérations financières / solde en bénéfice dans opérations de change ».

c) Instruments financiers à terme de taux d'intérêt

- Opérations d'échange de taux d'intérêt.

Il s'agit principalement de contrats adossés dans le cadre de la gestion actif/passif.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits au compte de résultat prorata-temporis.

d) Titres

- Titres de transaction.

Les titres de transaction sont des titres acquis sur un marché organisé suffisamment liquide avec l'intention dès

l'origine, de les revendre dans un délai maximum de 6 mois.

Les titres de transaction sont évalués à leur valeur de marché. Les plus ou moins values dégagées sont enregistrées en produits ou charges de l'exercice.

- Titres de placement.

Les titres de placement sont des investissements financiers acquis pour procurer un rendement financier.

Il est constitué une provision lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

- Titres de participation.

La constitution de provisions pour dépréciation des titres de participation est appréciée individuellement, en tenant compte de la valeur d'usage et de l'appréciation économique et financière de chaque société concernée.

- Titres d'investissement.

Les titres d'investissement sont acquis avec l'intention d'être conservés jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués à leur coût d'acquisition. Le différentiel entre le nominal et le pair s'amortit pendant la durée de vie des titres.

e) Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur prix de revient et sont amorties suivant le mode linéaire, sur leur durée de vie d'utilisation.

Les durées retenues pour calculer les amortissements sont les suivantes :

- agencements	10 ans
- matériel informatique	3 ans
- mobilier	10 ans
- matériel	5 ans
- logiciels	3 ans
- matériel de transport	5 ans

f) Gestion pour le compte de tiers

La Banque disposait en fin d'exercice d'un montant global de ressources clientèle de 1,4 milliard d'Euros. La répartition s'effectue entre les ressources de la clientèle

0,3 milliard d'Euros et 1,1 milliard d'Euros en conservation titres.

g) Provisions pour risques sur la clientèle

Les provisions pour risques sur la clientèle sont constituées en fonction des risques de pertes dès que ceux-ci sont connus, ces provisions viennent en déduction de l'actif lorsqu'elles se rapportent à des créances douteuses. Dans les autres cas, elles sont constituées au passif.

h) Provisions pour risques et charges

Elles permettent de constater l'existence de pertes ou de charges probables dont la réalisation est incertaine.

i) Pensions de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les employeurs et les salariés sont prises en charge par des organismes extérieurs spécialisés. Les cotisations dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans les résultats de la période.

Une provision est constituée au titre d'indemnité de départ en retraite.

j) Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés en compte de résultat prorata-temporis.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisés prorata-temporis.

k) Produits du portefeuille-titres

Les produits du portefeuille-titres comprennent les revenus et les plus ou moins values sur les cessions de titres.

Le revenu des obligations en portefeuille est comptabilisé prorata-temporis.

l) Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque.

m) Prêt subordonné

Le prêt subordonné a été souscrit en date du 19 mars 1999 pour un montant de FRF 100.000.000 puis, par avenant du 27 novembre 2000, porté à € 20.000.000.

Le taux servi sur cet emprunt est passé de 4.25% à 2.25 % l'an, payable chaque fin d'année civile.

Les conditions conventionnelles de ce prêt étant conformes à celles stipulées à l'article 4-C du règlement 90-09 du CRBF, le montant de ce prêt peut être considéré comme fonds propres complémentaires, dans les limites prévues à l'article 5 du susdit règlement.

n) Charges fiscales

L'établissement rentre dans le champ d'application de l'ISB monégasque au taux de 33,33 %.

NOTE 2 - REPARTITION DU BILAN EN EUROS ET EN DEVICES

(En milliers d'Euros)	EUROS	DEVICES	TOTAL
Total de l'actif.....	204893	156849	361742
Total du passif	201912	159830	361742

NOTE 3 - CAISSES - BANQUES CENTRALES - CCP

En milliers d'Euros	2004	2003
Caisse	18	12
Banques centrales	6.227	5.468
Créances rattachées	9	2
Total :	6.254	5.482

NOTE 4 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers d'Euros	2004	2003
Comptes ordinaires à vue	4.164	6.143
Créances à terme	273.842	248.165
Créances rattachées	320	468
Total des comptes des établissements de crédit	278.326	254.776

NOTE 5 - CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers d'Euros	2004	2003
Comptes ordinaires débiteurs	32.278	23.433
Autres concours à la clientèle.....	33.937	22.891
Créances rattachées	174	22
Créance sur la clientèle.....	66.389	46.346

NOTE 6 - TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT & D'INVESTISSEMENT

En milliers d'Euros	2004	2003
Portefeuilles titres		
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	8.548	500
Fonds	69	0
Valeur nette comptable	8.617	500
Provision pour dépréciation	-3	
Créances rattachées	85	20
Total portefeuilles titres	8.699	520

NOTE 7 - PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

En milliers d'Euros	2004	2003
Titres détenus dans les entreprises liées	0	98

Les parts détenues à hauteur de 24,5 % dans le capital d'Asset Management Holdings Luxembourg, ont été cédées.

NOTE 8 - IMMOBILISATIONS

DESCRIPTION	MONT. ACHATS BRUT (CESSIONS) 31/12/2003	MONT. CUMUL BRUT AMORT. 31/12/2004	MONT. CUMUL AMORT. 31/12/2003	DOT. CESSIONS AMORT. 2004	CUMUL AMORT. 31/12/2004	MONT. NET 31/12/2004
* Logiciels	302	334	240	35	275	59
TOTAL						
IMMO INCORPORELLES	302	334	240	35	275	59
* Matériel informatique.....	336	218	268	43	159	59
* Mobilier et Matériel de bureau....	307	329	254	16	265	64
* Matériel de transport.....	98	80	69	15	27	53
* Agencements & Install	21	48	12	8	20	28
* Œuvres d'art	5	5	0	0	0	5
TOTAL						
IMMO CORPORELLES	767	680	603	82	471	209
TOTAL GENERAL	1069	1014	843	117	746	268

NOTE 9 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers d'Euros	2004	2003
Comptes ordinaires	2.056	1.065

NOTE 10 - COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

En milliers d'Euros	2004	2003
Comptes à vue	17.385	14.902
Emprunts auprès clientèle finan.	60	0
Comptes à terme	298.433	249.865
Dettes rattachées	158	223
Total des comptes créditeurs de la clientèle.....	316.036	264.990

NOTE 11 - CREANCES ET DETTES RATTACHEES

En milliers d'Euros	2004	2003
Actif		
Intérêts courus non échus à recevoir		
Créances sur les établissements de crédit.....	329	470
- banques centrales	9	2
- autres	320	468
Créances sur les comptes de la clientèle	174	22
Créances sur opérations sur titres et opérations diverses.....	84	20
Total des intérêts inclus dans les postes de l'actif.....	587	512
Passif		
Intérêts courus non échus à payer		
Dettes envers les comptes de la clientèle	158	223
Dettes envers les dettes subordonnées	1	2
Total des intérêts inclus dans les postes du passif.....	159	225

NOTE 12 - COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES

En milliers d'Euros	2004	2003
Actif		
Débiteurs divers	776	556
Produits à recevoir	202	346
Charges constatées d'avance	227	181
Comptes d'ajust. et écarts s/devises	51	575
Comptes d'ajust. s/instruments financiers à terme.....	170	104
Gains potentiels sur contrat de couverture d'instruments financiers	349	347
Autres créances	31	17
TOTAL ACTIF	1.806	2.126
Passif		
Créditeurs divers	947	867
Charges à payer	2.498	3.427
Produits constatés d'avance.....	97	119
Comptes d'ajust. et écarts s/devises	510	88
Comptes d'ajust. s/instruments financiers à terme.....	118	116
Pertes potentielles sur contrat de couverture d'instruments financiers.....	185	175
TOTAL PASSIF	4.355	4.792

NOTE 13 - PROVISIONS CLASSEES AU PASSIF DU BILAN

Provisions classées au passif du bilan

En milliers d'Euros	2004	Reprise de provisions	2003
Provisions pour risques et charges	8	0	8

NOTE 14 - FONDS PROPRES
(avant affectation du résultat)

En milliers d'Euros	2004	Mouvement 2004	2003
CAPITAUX PROPRES DE BASE			
CAPITAL SOUSCRIT	16.000		16.000
RESERVES			
Réserves statutaires	181	26	155
Autres réserves	160		160
REPORT A NOUVEAU	2.413	492	1.921
BENEF DE L'EX 2003	/	-518	518
BENEF DE L'EX 2004	532	532	
TOTAL CAPITAUX PROPRES DE BASE	19.286	532	18.754
CAPITAUX PROPRES COMPLEMENTAIRES			
Dettes subordonnées	20.000		20.000
TOTAL CAPITAUX PROPRES DE BASE ET CAPITAUX PROPRES COMPLEMENTAIRES			
	39.286	532	38.754

Les capitaux propres complémentaires ne sont admis dans le calcul des fonds propres réglementaires qu'à hauteur des capitaux propres de base.

NOTE 15 - VENTILATION SELON LA DUREE RESIDUELLE

En milliers d'Euros	DUREE	DUREE	DUREE	TOTAL
Hors créances et dettes rattachées	<3 mois	3 m<D<1 an	<1 an	
Créances sur les établissements de crédit	284.233	/	/	284.233
Créances sur la clientèle	47.477	16.448	2.290	66.215
Total actif :	331.710	16.448	2.290	350.448
Dettes envers des établissements de crédit	2.056	/	/	2.056
Comptes créditeurs de la clientèle.....	315.577	301	/	315.878
Total passif :	317.633	301	/	317.934

NOTE 16 - COMMISSIONS

POSTE	CHARGES	PRODUITS
Commissions sur opérations avec la clientèle.....	41	89
Commissions relatives aux opérations sur titres	366	2.622
Commissions sur prestations de services pour compte de tiers	/	3.606
Total :	407	6.317

NOTE 17 - FRAIS DE PERSONNEL

La Banque au 31 décembre 2004 compte un effectif de 38 personnes.

Effectif	2004	2003
Cadres	22.0	15.5
Non cadres	16.0	16.0
Total	38.0	31.5
En milliers d'Euros	2004	2003
Salaires traitements et indemnités allouées aux Administrateurs	3.837	3.921
Charges sociales	843	679
Total	4.680	4.600

NOTE 18 - AUTRES ENGAGEMENTS

Dans ce poste, sont retranscrites les obligations de règlement inhérentes à nos processus d'investissements pour compte de la clientèle dans les « Private Equity Funds » et qui représentent la partie non libérée des engagements de souscription.

Au 31 décembre 2004 ces engagements représentaient 49,2 millions d'euros.

NOTE 19 - GARANTIE GLOBALE DU GROUPE

La garantie globale du groupe a pour rôle essentiel l'écrêtement des positions relevées selon les dispositions du règlement 93-05 du Comité de la Réglementation Bancaire Française et qui se situent en dépassement du plafond autorisé de 25 % de nos fonds propres.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2004

Madame, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2003 pour les exercices 2003, 2004 et 2005.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- Le total du bilan
s'élève à 361 741 960,60 euros
- Le compte de résultat
fait apparaître un
bénéfice net de 532 476,05 euros

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2004, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monte-Carlo, le 29 avril 2005.

André GARINO

Commissaire aux Comptes

Roland Melan

Commissaire aux Comptes

—

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de « EFG EUROFINANCIERE D'INVESTISSEMENTS », 15, avenue d'Ostende à Monaco.
